



# Grands prix de l'innovation et de la performance des jeunes: les juristes de demain à l'honneur

Lille Place Juridique a mis à l'honneur ce jeudi soir les premiers lauréats des « Grands prix de l'innovation et de la performance des jeunes » des professions du droit et du chiffre. De futurs avocats, notaires, huissiers de justice, experts-comptables et juristes d'entreprises très connectés.

Jean-Marc Petit | 06/12/2019

75 partages

[Partager](#) [Twitter](#)



Leurs pairs les appellent les « *juristes augmentés* ». Ils sont la nouvelle génération, futurs avocats, notaires, huissiers de justice, experts-comptables et juristes d'entreprises pour qui leurs métiers se déclineront demain sur smartphones, tablettes, applications innovantes pour éviter la paperasserie, tout en se connectant au plus près de leurs clients.

Fort du succès des « [Grands prix de l'innovation et de la performance droit, finance, assurance](#) » organisés l'an dernier pour les professionnels (une première en France), Lille Place Juridique a lancé cette année le concours pour les étudiants en droits et chiffres. « *Nous avons souhaité mettre à l'honneur ces jeunes professionnels issus des formations en master 1 et 2 en Droit et Chiffre des Hauts-de-France, mais aussi les jeunes diplômés déjà en entreprise* », explique Bruno Contestin, président de Lille Place Juridique. L'association est, depuis 1995, le lieu de rencontre, d'information et de promotion des professionnels du juridique en région. Une « galaxie » rassemblant près de **1 300 avocats rien que sur Lille** (la moitié des avocats des Hauts-de-France), 200 huissiers de justice, environ 500 juristes d'entreprises, 800 notaires, et près de 1 000 experts comptables, en lien très étroits avec les facultés de droit. Chaque année, près de 350 jeunes sont formés à ces différents métiers.

*« Nous avons reçu près de 70 candidatures, et nous avons eu des jeunes vraiment remarquables qui ont ébloui les jurys par leurs projets et vision nouvelle du métier, explique Bruno Contestin. Nous avons été bluffés par leur maturité, leur aisance dans la communication, leur capacité à casser les codes ».* Qu'ils proposent des dossiers notariaux par l'image, une présentation des laborieuses conditions générales de vente sous forme de BD, ou une application pour avocat connecté, les jeunes juristes de demain sont très technophiles. Une technologie censée alléger les charges administratives et améliorer les relations humaines. Dix lauréats ont été désignés ce jeudi soir.

## **Les lauréats**

**Catégorie Expert-comptable.** Prix remis par Hervé Guillou, président du tribunal administratif de Lille et Hubert Tondeur, président de l'Ordre des experts-comptables du Nord - Pas-de-Calais à : Ludwig Vermandel, Marine Mielcarek, Jordan Bonnel (Master 2 Droit de l'entreprise, Faculté de droit Alexis de Tocqueville de Douai) ; Alice Bourgeois.

**Catégorie Huissier de justice.** Prix remis par Laurence Le Gall, vice-procureure de la République près le Tribunal de grande instance de Lille, et Laurent Dekerle, président de la Chambre régionale des huissiers de justice Nord - Pas-de-Calais à : Amanda Sabatini (1ère année INHJ, stagiaire de la SCP Nanin-Barbet-Bue-Bortolloti-Creton de Valenciennes) ; Marion Doumax (2e année INHJ, stagiaire de la SAS Waterlot & Associés de Lille).

**Catégorie Notaire.** Prix remis par Eric Feldmann, président du tribunal de commerce Lille Métropole et Jean-François Ryssen, président honoraire des Notaires à : Loïc Duhanez (master 1 Université de Lille) ; Aurélie Tempremant (Ecole de formation des notaires INFN).

**Catégorie Juriste d'entreprise.** Prix remis par Bruno Contestin, président de l'AFJE et de Lille Place juridique, et Valérie Gizelo, directrice juridique de Norauto à : Valentin Prevost, Antoine Delaval (Master 2 Université catholique de Lille) ; Victor Rossignol, Juliette Nocera (jeune diplômé).

**Catégorie Avocat.** Prix remis par Xavier Puel, président du Tribunal de grande instance de Lille et Jean-Baptiste Dubrulle, bâtonnier du Barreau de Lille à : Carla Berquier (Master 1, Droit des affaires, université de Lille) ; Chris Miyouna, Gaia Mourrafej, Axel Lefebvre (Master 2, droit du sport et Master 2, droit du numérique, université de Lille).